

# M. COPPÉE et « la Patrie française »

Dans la correspondance échangée entre M. François Coppée et M. Jules Lemaitre, ce dernier dit à l'illustre poète, à propos de sa démission de président honoraire de la « Patrie française » : « Votre lettre me désole. »

Nous comprenons le chagrin de M. Jules Lemaitre; car du fait de la démission de M. Coppée, la « Patrie française » se trouve privée de son plus grand joyau.

C'est la présence de M. Coppée à la tête de la « Patrie française » qui faisait dire à quelques-uns de nos amis : Pourquoi tant de Comité, pourquoi ne se fonde-t-il pas dans la « Patrie française » ?

L'exemple de M. François Coppée en donne la raison :

Trop longtemps nous nous sommes occupés avec d'autres, bien loin de représenter l'ensemble de nos vœux et de nos revendications.

L'heure était venue d'être nous-mêmes et de l'adhérer qu'un Comité qui n'est ni plus, ni moins de notre adhésion.

C'est ce que nous avons fait.

Si nous avions suivi M. Coppée dans la « Patrie française », nous en serions sortis avec lui. Mieux valait ne pas y entrer.

Jamais notre attitude ne lui eût été justifiée. Ainsi que le dit M. Coppée à M. Hématis : « Tu n'as pas le monopole de la critique littéraire » et « à spectre noir ». On affaiblit beaucoup de braves gens, en les appelant : « cléricaux » et la peur de l'idéalisme, leur donnerait le sens de la religion.

On hat la Maçonnerie; on la combat non sans bravoure; et c'est pourtant en réalité la peur des maçons, des maçons, des occasions maçonnes de la Maçonnerie qui conduit à l'abandon de la défense religieuse et à la crainte que M. Coppée soit un compagnon de lutte compromettant!

La perte d'un tel président d'honneur, souligné par la démission de celui-ci, est une perte pour la « Patrie française ».

Nous n'en concluons pas moins toujours, va, s'écrie Coppée et patriote que succède à la « Patrie française » qui a bien combattu pour la justice et la liberté sous la conduite de ses deux présidents, Jules Lemaitre et François Coppée.

Quant à M. Coppée, nous n'avons pas d'objection à lui élever; il puise la récompense de sa virile action dans la satisfaction de sa vaillante conscience.

de sa voix et la légende nouvelle son immédiat poète.

Un comité de l'Assemblée nationale, qu'on avait vu en son sein des démissions, il a été vu en son sein et cela est tout à fait remarquable. Il a été vu en son sein et cela est tout à fait remarquable.

On ne s'attendait pas à ce que M. Coppée se fût retiré de la « Patrie française ».

Alors que la commission préparait son rapport, vous avez écrit votre protestation d'honneur. Vous avez révoqué plusieurs de ceux qui étaient les pères de votre mouvement. Vous avez été vu dans la lutte avec une énergie et un courage que nous nous souvenons de voir.

Quant à moi, je me réjouis de n'appartenir ni au Parlement ni à aucun groupe politique. Je conserve le droit d'écrire mes modestes notes à celui qui, dans une heure de crise nationale, a fait et va faire de son devoir et de son patriotisme.

## LA PERSECUTION RELIGIEUSE

Un bûcher pour les complices des Carmélites

Le semaine dernière se sont déroulées dans la grande salle des assemblées de Digne, transformée pour la circonstance en tribunal correctionnel, les débats de l'étrange procès intenté par M. le procureur de la République à M. Garcia, bûcherier des Carmélites de Digne.

M. Garcia était inculpé de complicité de débauchage par le fait de sa participation à la manifestation de Digne le 23 mai.

Le procureur de la République à Digne, M. Garcia, a demandé la condamnation de son inculpé à la prison et à l'interdiction de séjour.

Les débats ont été réglés de singulière manière. Quant on est sous l'empire des passions antireligieuses et politiques, on ne respecte ni l'inviolabilité du domicile, ni l'indivisibilité de la famille, ni la liberté de la conscience, ni les droits démocratiques convenus avec des personnes honorables et respectées.

M. Garcia, dans son interrogatoire, a démontré avec évidence que le délit qui lui est reproché ne peut pas exister. En effet, au moment où les Carmélites ont été débauchés, il n'y avait pas de manifestation.

M. Garcia, dans son interrogatoire, a démontré avec évidence que le délit qui lui est reproché ne peut pas exister. En effet, au moment où les Carmélites ont été débauchés, il n'y avait pas de manifestation.

M. Garcia, dans son interrogatoire, a démontré avec évidence que le délit qui lui est reproché ne peut pas exister. En effet, au moment où les Carmélites ont été débauchés, il n'y avait pas de manifestation.

## LA PREMIERE SEANCE DE LA CHAMBRE

Le Journal officiel publie l'ordre du jour des Chambres pour la première séance de la Chambre.

Le Sénat, la rentrée a lieu le 8 juin; l'ordre du jour ne comporte que le tirage au sort des bureaux et la fixation des travaux de la séance suivante.

On sait que la Chambre la rentrée doit avoir lieu le 13 juin; le mandat de la Chambre nationale expirant le 31 mai; la Chambre nouvelle se réunira le dimanche 11 juin, en vertu de son droit propre, comme nous l'avons déjà expliqué antérieurement.

La séance ordinaire de 1903 est en cours; ce sont les députés nommés à cette session, aux lieu et place de leurs prédécesseurs.

L'ordre du jour de la première séance de la nouvelle Chambre est fixé par le règlement de l'Assemblée, qui reste en vigueur sous réserve des modifications qui pourront être apportées ultérieurement. Mais pour les premières séances, au moins, il est obligatoire, puisque la Chambre doit, avant de pouvoir délibérer, se constituer par la vérification des pouvoirs de ses membres.

Outre l'ordre du jour est ainsi libellé :

1. — Installation du président et des secrétaires généraux.

2. — Scrutin pour la nomination du président provisoire.

3. — Installation des bureaux provisoires.

4. — Fixation de l'ordre du jour.

## AFFAIRE HUMBERT

### La culpabilité de l'ancien garde des sceaux

Le petit bleu de M. Jacquin — Trop tard — Mariage manqué — Qui a conseillé l'attentat à la mort du père Humbert?

La culpabilité de l'ancien garde des sceaux, le petit bleu de M. Jacquin — Trop tard — Mariage manqué — Qui a conseillé l'attentat à la mort du père Humbert?

La culpabilité de l'ancien garde des sceaux, le petit bleu de M. Jacquin — Trop tard — Mariage manqué — Qui a conseillé l'attentat à la mort du père Humbert?

## LES ÉLECTIONS DANS LES INDÉS

En France, nous avons la pression des fonctionnaires; en Inde, on a l'Inde, il n'y a qu'un élu, un grand élu, un grand élu.

En France, nous avons la pression des fonctionnaires; en Inde, on a l'Inde, il n'y a qu'un élu, un grand élu, un grand élu.

En France, nous avons la pression des fonctionnaires; en Inde, on a l'Inde, il n'y a qu'un élu, un grand élu, un grand élu.

## LE SUCCESSION DE M. HUMBERT

Il est donc acquis que le père Humbert a conçu l'entreprise et l'a commencée.

Il est donc acquis que le père Humbert a conçu l'entreprise et l'a commencée.

Il est donc acquis que le père Humbert a conçu l'entreprise et l'a commencée.

## LA MORT DE M. LORTHOIS

Le 29 mai, M. Davaine, juge d'instruction, convoquant son inculpé sur l'agression dont fut victime M. Lorthois, a entendu le débaucheur Lorthois, les accusés de complicité M. A. Duboué, Auguste Quéhuère, Parmentier et l'ingénieur de violence contre le député débauché.

## LIGUE DES FEMMES FRANÇAISES

La Ligue des Femmes françaises veut à exprimer à ses nombreuses adhérentes de toute la France sa vive et profonde reconnaissance pour le zèle et le dévouement admirables qu'elles ont apportés à cette grande œuvre.

## ARRESTATION DE M. DELACHEMBRE

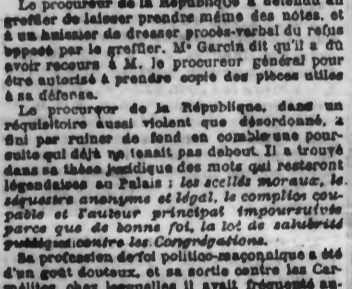
M. Delachambre, le propriétaire de l'édition pour complicité dans l'affaire Humbert, a été arrêté hier matin à Paris.

## LE DÉPART DE M. MARIANNE

Le 29 mai, un bateau dirigé par M. Marianne, s'est dirigé vers la Corse.

## LES OUVRIERS DES MANUFACTURES D'ARMES

Saint-Denis, 28 mai. — Huit cents ouvriers syndiqués de la manufacture d'armes, réunis hier à la manifestation de la journée.



M. JULES LEMAITRE



M. FRANÇOIS COPPÉE

## A LA « PATRIE FRANÇAISE »

Le correspondant de la « Patrie française » et M. Jules Lemaitre, président de la « Patrie française », et M. Jules Lemaitre, président de la « Patrie française ».

## MÈRE FRANÇAISE

— Ma chère petite, lui dit-il en s'asseyant sur un divan, pendant qu'elle paignait, il se passe des choses étonnantes... Dites-moi, comment appelles-tu ça, ce que vous faites en ce moment, vous autres barbeaux-loup?

— Il voulait se donner du temps et cherchait une entrée en matière meilleure que celle par laquelle il avait commencé.

— Pourquoi pas d'abord, général?

— Mais non, dans l'ordre, le plus sage, c'est d'aller d'abord à l'essentiel.

— Le désespoir du peintre, général.

— C'est ça!... Ma foi! moi aussi, pensez-tu, je suis désespéré; je ne trouve rien.

— Allons le regardait malicieusement.

— Voilà! vous comprenez, je viens vous espérer une fois dans votre vie.

— Parlez, général, parlez, général... Connaissez-vous le lieutenant de Villermé, vous?

— Allons tenez!

— Quelle question! général, nous connaissons Luce.

— Eh bien! M. Gaston, comme vous l'appellez, est un homme charmant et que j'aime beaucoup, et vous?

— Oui, j'aime bien M. Gaston! Tout le monde l'aime.

— Oui, oui, oui, mais on ne peut aimer de bien des manières.

— Une grande pitié se répandait sur la figure de la jeune fille, d'ordinaire déjà si pâle; son pinceau tremblait; mais le général lui regardait rien; il disait tout entier à sa stratégie un peu manquée, croyait-il, tout au fond.

— Allons, écoutez, Gaston aime quelquefois lui aussi, dans cette maison.

— Pour le coup, la pauvre artiste jeta son

— Ma chère petite, lui dit-il en s'asseyant sur un divan, pendant qu'elle paignait, il se passe des choses étonnantes... Dites-moi, comment appelles-tu ça, ce que vous faites en ce moment, vous autres barbeaux-loup?

— Ma chère petite, lui dit-il en s'asseyant sur un divan, pendant qu'elle paignait, il se passe des choses étonnantes... Dites-moi, comment appelles-tu ça, ce que vous faites en ce moment, vous autres barbeaux-loup?

— Ma chère petite, lui dit-il en s'asseyant sur un divan, pendant qu'elle paignait, il se passe des choses étonnantes... Dites-moi, comment appelles-tu ça, ce que vous faites en ce moment, vous autres barbeaux-loup?

— Ma chère petite, lui dit-il en s'asseyant sur un divan, pendant qu'elle paignait, il se passe des choses étonnantes... Dites-moi, comment appelles-tu ça, ce que vous faites en ce moment, vous autres barbeaux-loup?

## PÈLERINAGE NATIONAL DES HOMMES

(En notre correspondant particulier)

Le pèlerinage national d'hommes qui vient d'avoir lieu à Paray-le-Monial a été favorablement accueilli par les honnêtes gens de toute la France.

Le pèlerinage national d'hommes qui vient d'avoir lieu à Paray-le-Monial a été favorablement accueilli par les honnêtes gens de toute la France.

## ASSOCIATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Dimanche 25 mai a eu lieu à Paray-le-Monial une réunion de la Jeunesse catholique, sous la présidence de M. Vanille de Carville.

Dimanche 25 mai a eu lieu à Paray-le-Monial une réunion de la Jeunesse catholique, sous la présidence de M. Vanille de Carville.

## DUËL TRAGIQUE

A la suite d'une polémique de presse qui s'est produite au cours de la campagne électorale dans le département de Saône-et-Loire, un duel a eu lieu, ayant lieu, sur le plateau de Châtillon, entre M. Rouquier-Ricard et M. Cozzani, avocat, secrétaire de M. Henry Maret.

A la suite d'une polémique de presse qui s'est produite au cours de la campagne électorale dans le département de Saône-et-Loire, un duel a eu lieu, ayant lieu, sur le plateau de Châtillon, entre M. Rouquier-Ricard et M. Cozzani, avocat, secrétaire de M. Henry Maret.

## CROIX

M. Abbé Cazeneuve, curé de Clément (Sarthe), est décédé.

M. Abbé Cazeneuve, curé de Clément (Sarthe), est décédé.

## MARIAGE

On recommande au mariage le mariage célébré le 25 mai dernier, à Paray-le-Monial, entre M. de la Roche et M. de la Roche.

On recommande au mariage le mariage célébré le 25 mai dernier, à Paray-le-Monial, entre M. de la Roche et M. de la Roche.

## SOUSCRIPTION POUR LA DIFFUSION DES JOURNAUX ET DES PUBLICATIONS

Une partie de ces publications est destinée à être envoyée aux soldats de la ligne.

Une partie de ces publications est destinée à être envoyée aux soldats de la ligne.

## SOUSCRIPTION DES OUVRIERS DE LA MER

Adressez les souscriptions à M. le président des Orléans de la mer, 22, cours de la République, Paris, VIIIe, ou aux membres des Comités de Nantes, à Saint-Nazaire, à Brest, à Rocher, à Cherbourg et à Nantes.

Adressez les souscriptions à M. le président des Orléans de la mer, 22, cours de la République, Paris, VIIIe, ou aux membres des Comités de Nantes, à Saint-Nazaire, à Brest, à Rocher, à Cherbourg et à Nantes.